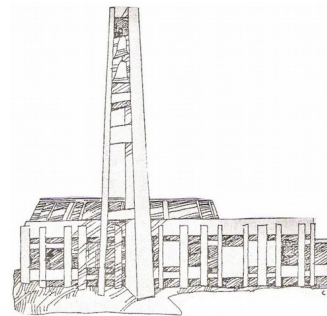




**Région luthérienne
de Paris**

**Paroisse luthérienne
Saint-Marc de Massy**



Presbytère 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : EELF.StMarc.conseil@gmail.com	Eglise Luthérienne Saint-Marc A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org
Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30	École du dimanche Le dimanche pendant le service divin

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1240 – 38^{ème} année – du 2 au 15 février 2015

Lectures bibliques :

1^{er} février 2015 (4^e dimanche du temps de l'Église) : Deutéronome 18, 15-20 ; 1 Corinthiens 7, 32-35 ;
Marc 1, 21-28

8 février 2015 (5^e dimanche du temps de l'Église) : Job 7, 1-4.6-7 ; 1 Corinthiens 9, 16-19.22-23 ;
Marc 1, 29-39

15 février 2015 (6^e dimanche du temps de l'Église) : Lévitique 13, 1-2.45-46 ; 1 Corinthiens 10, 31-11, 1 ;
Marc 1, 40-45

Vie de notre paroisse

Mercredi 4 février	<i>Conseil presbytéral</i> à 20h30.
Judi 5 février	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
	<i>Prière de Taizé</i> à 20h30 à la maison paroissiale de Chilly-Mazarin.
Samedi 7 février	<i>Goûter avec nos amis réfugiés</i> , à 15h à l'église Saint-Marc de Massy.
	<i>Groupe des jeunes de Massy et Palaiseau</i> au temple de Palaiseau à 19h00.
Dimanche 8 février	<i>Consultation sur l'avenir de la Région</i> après le culte.
	<i>Repas théo</i> à l'église Saint-Marc à 12h30.
Judi 12 février	<i>Culte de Maison</i> chez Mr Combecau à 14h00.

Étude Biblique

La prochaine étude biblique sera animée par les pasteurs Hernandez et Fournier. Elle se tiendra au temple de Palaiseau le jeudi 5 février à 14h15.

Repas théo

- Dimanche 8 février 2015 à 12h30 à l'église Saint-Marc : repas théo.

Un des piliers de la réforme protestante est l'attestation du salut gratuit. Mais que veut dire pour nous aujourd'hui "être sauvé gratuitement" ?

Après un bref exposé fait par notre pasteur, nous échangerons librement et fraternellement.

Réunion sur l'avenir de l'Inspection

- Dimanche 8 février 2015 après le culte : consultation sur l'avenir de la Région. Un courrier permettant de réfléchir sur ce sujet est disponible sur la table de presse ou sur demande à :

martine.aggerbeck@parisdescartes.fr

Gôûter avec nos amis réfugiés

Le prochain accueil à Massy des familles demandeuses d'asile aura lieu le samedi 7 février à 15h00. Merci à ceux qui peuvent aider (apporter un gâteau ou de la boisson, venir participer à l'accueil, etc.) de se manifester auprès de Minette Bakouo ou de s'inscrire sur la feuille sur la table de presse N'oubliez pas que vous pouvez déposer de l'alimentation, des produits d'hygiène, etc. dans la cuisine, en prévenant Minette.

Extrait de l'agenda du pasteur

- Mardi 3 février : rencontre avec l'écrivain soufi Khaled Roumo.
- Vendredi 6 février : réunion pastorale à Courbevoie.
- Dimanche 8 février : le soir, présidence du culte à l'église de la Rédemption.
- Mardi 10 février : Participation au CP de l'Eglise Martin Luther à Saint-Denis.
- Vendredi 13 février : rencontre avec le pasteur David Boydell.

A noter déjà...

- Dimanche 8 mars : assemblée générale de notre association d'entraide AESMMA à l'issue du culte. Tous les paroissiens membres ou non de l'association peuvent y assister. D'autre part, toutes celles et tous ceux qui veulent adhérer à l'AESMMA pourront le faire lors de cette assemblée. Vous pouvez d'ores et déjà vous signaler auprès de Mme Chavel.

- Dimanche 15 mars : repas théo. Le pasteur Marc-Frédéric Müller animera une discussion sur le thème de la résurrection.

- Dimanche 29 mars 2015 après le culte : assemblée générale paroissiale.

Si vous n'êtes pas encore membre de la paroisse, demandez un formulaire d'inscription au pasteur ou à l'un des conseillers presbytéraux.

Si vous étiez déjà dans la paroisse en mars 2014 et que vous n'avez pas reçu de convocation à l'assemblée générale, vous n'êtes pas inscrit comme membre.

Pourquoi est-il important d'être membre de Saint-Marc ?

Vous participez aux débats et aux votes sur les engagements de la paroisse. Voir par exemple la réunion du 8 février sur l'avenir de la Région ; mais ce peut être aussi les finances, les travaux à prévoir, le choix des priorités au niveau local, de nouvelles initiatives que vous pouvez proposer.

Au plan régional, le nombre de membres est important comme reflet de la vitalité de la paroisse. Devenir paroissien est un engagement (article 2 §2 de la constitution : « les membres de l'association culturelle sont appelés à participer fidèlement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement »).

A méditer

Luther nous assure que le chrétien est libéré la mort, des aléas de la vie et de la condamnation divine. Ainsi, il devient libre d'aimer et de se mettre au service des autres.

"Le chrétien est l'homme le plus libre ; maître de toute chose, il n'est assujéti à personne. L'homme chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs ; il est assujéti à tous."

(Martin Luther, De la liberté chrétienne).

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA.